

Compte rendu de la réunion du groupe-pays Liban

Mardi 8 octobre 2013

10h30 – 13h00

Cités Unies France – 9 rue Christiani – 75018 Paris

Liste des présents

Présents :

- GALLET Bertrand (Cités Unies France) ;
- ROUQUETTE Virginie (Cités Unies France) ;
- LAKEHAL Dacile (Cités Unies France) ;
- DACLIN Jean-Michel (Ville de Lyon) ;
- THOME Thérèse-Marie (Ville de Nogent-sur-Marne) ;
- SCOTTO Anne-Marie (Ville d'Eybens) ;
- FIORNI BERIOT Anna (Conseil régional Rhône-Alpes) ;
- BARBIER Julia (AMF) ;
- KORB Andréas (CNFPT Paris) ;
- RIVIERE Gaëlle (Conseil régional d'Ile de France) ;
- BARO Hervé (Conseil général de l'Aude) ;
- VAUCHEZ Elsa (Conseil régional Provence Alpes Cote d'Azur) ;
- BOUBAKRI Sara (Ville de Paris) ;
- GASPARETTO François (Ministère de l'Agriculture) ;
- DROIT Hubert (Ville d'Ormesson-sur-Marne).

Excusés :

- JOYEUX Grégoire (Ministère des Affaires Etrangères).
- BUGNON Mélanie (Conseil Général du territoire de Belfort)
- TAMBOU Olivia (Communauté urbaine de Lyon)
- REINGOLG Anne-Marie (Ministère des Affaires Etrangères)
- GAYSSOT Jean-Claude (Ville d'Arles)
- AUBRY Martine (Lille Métropole)
- DE ROSA Valérie (Ville de Lyon)
- LE GALL Arnaud (Ville de Paris)

Rappel de l'ordre du jour

La réunion avait pour objectif de faire un point sur la situation géopolitique libanaise et ses conséquences sur la coopération décentralisée franco-libanaise. Elle devait également préciser l'avancement et les contours de la « mission d'étude » prévue dans le cadre du « programme concerté Liban ».

I/ Repères sur la situation géopolitique du Liban

Anne-Clémentine Larroque, historienne et géo-politologue, maître de conférence en relations internationales à Science Po

Même si les perspectives de frappes occidentales contre la Syrie semblent aujourd'hui être mises de côté, le Liban est plus que jamais bouleversé par les secousses venant de son voisin syrien. L'onde de choc syrienne qui sévit depuis mars 2011 au Proche et Moyen-Orient est parvenue à atteindre Washington, New York et Moscou suite aux bombardements à l'arme chimique du 21 août dernier ; pourtant, l'acceptation par Bachar El Assad de démanteler l'arsenal chimique syrien empêche l'intervention occidentale et donc la mondialisation du conflit. En revanche, les voisins de la Syrie dans la région proche orientale voient s'accroître les effets de la guerre sur leur territoire. Le Liban est le premier pays touché aujourd'hui. Le lien historique et économique qui existe entre la Syrie et le Liban implique des effets plus directs, plus réguliers et toujours plus persistants dans l'état libanais. Si la crise syrienne ne s'est pas mondialisée, elle est bel et bien régionale aujourd'hui.

Les attentats très meurtriers d'août dernier dans la banlieue sud de Beyrouth et à Tripoli ont marqué une escalade de la violence à l'intérieur du pays opposant alaouites contre sunnites et marquant un peu plus l'avancée de l'impact syrien.

Le blocage des institutions et l'inexistence du gouvernement de Tamam Salam, nouveau premier ministre, sont des indicateurs de la situation troublée sur la scène politique libanaise. Ce gouvernement d'unité nationale a été formé en avril dernier avec le soutien de la majorité des groupes parlementaires, y compris celui du Hezbollah. Il a pris la suite du gouvernement de Najib Mikati, qui a démissionné après l'échec de sa « politique de distanciation » vis-à-vis du conflit syrien. La principale difficulté consiste à former un gouvernement aujourd'hui, la situation de blocage politique actuelle même si elle est liée à la crise syrienne, pourrait en aggraver les conséquences à l'intérieur du pays. L'impératif est de reconstituer un exécutif fort.

Les craintes sécuritaires se multiplient et le Liban semble être engoncé dans une situation politique, sociale et économique très tendue.

1. Le climat d'insécurité s'est installé et perdure

La crise syrienne a un impact direct sur le maintien de la sécurité du Liban depuis l'été 2012. La ville de Tripoli au Nord-Ouest avait été touchée à ce moment-là, par de fortes

violences communautaires; la confrontation d'une milice alaouite pro Assad contre des groupes de confession sunnite soutenant les rebelles syriens, avait causé la mort de 10 personnes.

Depuis, d'autres attentats ont été perpétrés comme le meurtre du général El Hassan, il y a presque un an (19 octobre 2012). Le général était proche de l'Alliance du 14 mars hostile au régime de Damas. De nombreux incidents sécuritaires ont été soulignés depuis. Ainsi, Août 2012 symbolise un signal fort : celui de la crise syrienne qui s'impose, qui s'imbrique dans le contexte politique mais aussi social et économique du Liban. Un an après Tripoli, en août 2013, les tensions et violences se sont encore accrues : trois attentats ont touché le pays :

- l'un à Roueiss dans la banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah (le 15 août : 32 morts et environ 300 blessés) : cet attentat anti-chiite a relancé la rhétorique de combat du Hezbollah contre les takfiristes de Syrie, un courant sectaire et rigoriste, à qui ils ont imputé l'attentat de Roueiss. Cependant, le Hezbollah a réfuté l'existence d'un lien établi entre cette accusation et le double attentat qui a touché Tripoli quelques jours plus tard :

- en effet, le 23 août deux attentats ont ciblé deux mosquées de Tripoli, faisant 42 morts et 336 blessés. Tripoli, deuxième ville du pays, se trouve au Nord Liban et a servi de base arrière des rebelles sunnites syriens de Homs, depuis le début du conflit. L'intensification des troubles communautaires restreint ainsi le ravitaillement des rebelles Syriens par Tripoli. Cependant, la ville de Tripoli est sujette à des tensions entre quartier alaouite et quartier sunnite depuis plusieurs années. La médiatisation de la guerre en Syrie a permis de mettre en avant ces troubles sécuritaires récurrents.

En tous cas, cet été, ces 3 attentats sont les plus meurtriers du Liban depuis la fin de la guerre civile en 1990. Les enquêtes révèlent une responsabilité des Syriens pour le double attentat de Tripoli. Les contrôles depuis sont renforcés tout comme le déploiement des forces de sécurité militaires.

Enfin, au Sud Liban, zone relativement calme, des troubles sécuritaires ont été relevés en août sur la frontière avec Israël: l'incursion début août, de quelques soldats israéliens a entraîné des tirs libanais vers le Nord d'Israël fin août, ceux-ci ont été suivis en retour, de tirs israéliens ciblant la ville de Naameh. La frontière entre le Liban et Israël, la fameuse ligne bleue est donc encore une zone où la sécurité reste fragile. Cette zone sud est principalement chiite. Les tensions internationales liées au conflit syrien font craindre des attentats contre les troupes et observateurs des Nations Unies présentes sur les lieux: la FINUL (la force internationale des Nations Unies au Liban) ou l'ONUST (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la Trêve). Les conflits frontaliers du Nord ont obligé les Forces armées libanaises (FAL) à déplacer des effectifs localisés au sud, laissant les troupes de la FINUL gérer sur place. Ainsi, comme c'est le cas depuis des années pour la FINUL, la résolution 2064 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée le 30 août 2012, a renouvelé son mandat pour un an et en mai 2013, le Parlement libanais a décidé lui aussi de proroger son mandat de dix-sept mois, jusqu'à novembre 2014. La présence de ses 11 000 hommes (900 soldats français) sur le territoire s'avère essentielle pour le maintien de la stabilité au Sud Liban avec l'ennemi israélien, ennemi car rappelons le, le Liban est toujours officiellement en guerre contre Israël même si les combats ont cessé (résolution 1701 de 2006). D'ailleurs, le Liban accueille sur son territoire environ 100 000 réfugiés palestiniens (chiffre UNRWA), ce qui pose des problèmes d'envergure entre les communautés, en termes de besoins mais aussi de cohabitation.

2. La question des réfugiés accroît les risques d'instabilité

La brûlante question des réfugiés syriens au Liban est corrélée aux tensions sécuritaires qui le touchent. La dégradation de la situation syrienne génère un flux continu de réfugiés. Le problème intensifie le clivage de la population libanaise entre les pro et anti syriens, ou plus clairement les pro et anti Bachar. Les premiers réfugiés syriens ont commencé à affluer au mois d'avril 2011, leur nombre n'a pas cessé d'augmenter depuis. En avril 2012, 22 000 réfugiés étaient décomptés par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, les derniers chiffres du HCR annoncent environ 750 000 réfugiés syriens au Liban. C'est une explosion en un an. Ce chiffre serait porté à 1,3 million si l'on prend en compte les Syriens présents au Liban avant la Révolution. Cela porte le nombre de réfugiés à un quart de la population libanaise et à la moitié du total des réfugiés syriens.

Ils viennent massivement du Nord-Ouest de la Syrie des villes de Homs et Zabadani, ils sont installés majoritairement dans le Nord Liban (plus de 50% des réfugiés dans le Nord) dans les villes du Nord Ouest de Wadi Khaled, Akkar, Tripoli au Nord Est et logiquement dans toute la zone de la Bekaa à l'est du territoire (chiite).

Outre les tensions sécuritaires, leur présence dominante au Liban entraîne des risques déjà évoqués entre les communautés mais aussi un risque humanitaire de taille. Si le gouvernement libanais laisse ses frontières accessibles aux réfugiés, (et ce, contrairement à des pays voisins comme la Jordanie) ; il ne met pas en place de planification pour gérer les flux de réfugiés. L'explosion du nombre de réfugiés fait réfléchir actuellement le gouvernement sur une possible limitation des entrées selon des critères précis : la vulnérabilité et le danger des arrivants seraient des conditions. Aussi, le financement de la prise en charge des réfugiés est très lourd : ainsi, les réfugiés sont accueillis dans quelques camps organisés pour eux mais rien n'est planifié à grande échelle (comme l'on vient de le dire), d'autres options restent possibles : des familles d'accueil et des structures confessionnelles sunnites notamment au Nord du Liban. Concrètement, le Liban ne peut pas supporter l'importance de ces flux : il fait appel à la communauté internationale en demandant de manière urgente 450 Millions de dollars. L'UNRWA et surtout l'UE ont annoncé l'augmentation de leur soutien (235 millions au total est versé par l'UE depuis le début du conflit).

Le Liban est aidé par le HCR mais celui-ci a annoncé une réduction de l'aide humanitaire à partir d'octobre 2013, manquant de fonds. La France fait partie des pays qui s'investissent le plus dans l'aide aux réfugiés libanais. Elle a multiplié les dotations depuis le début de la crise. Mais elle a aussi un rôle politique et diplomatique de premier plan. Face à l'annonce de la diminution de l'aide de l'ONU par le HCR, le 25 septembre dernier, sur l'initiative de la France et dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, une réunion internationale a été formée pour aider le Liban à faire face aux flux de réfugiés syriens. C'est aussi la France qui est à l'initiative de la manifestation par le conseil de sécurité des Nations Unies en juillet de la réaffirmation du soutien qu'il porte aux institutions libanaises.

3. Le bilan économique est préoccupant

Le 25 septembre, lors de la réunion internationale, à côté de la question des réfugiés, a été évoqué l'envoi d'un soutien économique financier à l'Etat libanais. L'économie libanaise est touchée en plein coeur par la crise syrienne. La croissance économique du pays s'élevait à 8,5% en 2009, elle est réduite à 2,5% environ en 2012. La dette est croissante et s'élève à plus de 125% du PIB depuis 2011.

De manière structurelle, les économies syrienne et libanaise sont intimement liées : les secteurs agricole et industriel libanais se concurrencent ; la main d'oeuvre syrienne est moins

chère, les exploitations y sont plus grandes, plus outillées. L'état syrien soutient aussi une partie de cette main d'oeuvre et le Liban n'a que le secteur tertiaire pour être vraiment concurrentiel.

Cependant, les impacts de la crise syrienne ont touché fortement l'activité touristique qui se retrouve réduite depuis 2011 à plus de 25% des chiffres précédents. Les ressortissants des pays arabes du Golfe sont appelés par leur gouvernement à ne plus se rendre au Liban (demande officielle par mes Emirats Arabes et le Qatar) : le secteur touristique est « le martyr de la situation politique » (Jean Beyrouthi : secrétaire général de la Fédération de syndicats touristiques). En dehors de l'aspect concurrentiel, la Syrie constitue la seule ouverture commerciale terrestre pour le Liban, ainsi l'exportation des produits agricoles libanais est très limitée du fait du conflit.

Les difficultés économiques proviennent également de l'arrivée des très nombreux réfugiés syriens : les besoins en services de scolarité (école primaire surtout), de santé ont été démultipliés; mais leur présence marque aussi une compétition pour le travail entre Syriens et Libanais et entre les Syriens des deux blocs eux – mêmes.

Les problèmes d'approvisionnement en électricité touchent aussi la population libanaise qui en est régulièrement privée et subit des coupures de courant au quotidien. Le groupe EDL : Electricité du Liban ne parvient pas à régler sa dette vertigineuse et les particuliers sont obligés de recourir à des détenteurs de générateurs motorisés pour se chauffer et éclairer leur logement (ils couvrent environ 30% de la demande globale).

Des perspectives plus positives concernent l'exploitation d'hydrocarbures offshore, elle constitue une piste d'envergure pour le développement énergétique du Liban. Outre le cas litigieux des barils de pétrole et de réserves en gaz naturel trouvés depuis 2011 entre le Liban, Chypre et Israël (le nom de la zone concernée s'appelle le Léviathan), les effets de la crise syrienne paralysent encore la clôture des appels d'offres qui a été remise à décembre 2013. Ce marché d'exploitation pourrait constituer une superbe opportunité d'enrichissement pour le Liban, mais les institutions étant bloquées, toute décision est remise à plus tard.

De manière générale, le gouvernement de Tamam Salam subit les conséquences de la crise syrienne puisqu'il n'est pas encore formé. Cela a des effets significatifs puisque le déficit public devrait atteindre les 10% en 2013. Seule réjouissance finale, le Liban devrait compter sur une croissance à 2% au moins en 2013, car la demande interne reste très forte.

4. La situation politique est enlisée : la paralysie de l'action gouvernementale

Pour la communauté internationale des espoirs importants avaient été portés sur la personne de Najib Mikati, ancien Premier ministre, mais l'opposition du Hezbollah sur plusieurs dossiers a eu raison de sa patience. Après sa démission, le report des élections législatives qui devaient avoir lieu en juin dernier, a souligné que la situation politique au Liban prenait une tournure préoccupante. Le Président de la République Michel Sleimane, s'était d'ailleurs opposé à cette décision du Parlement. Mais il s'est agi d'un accord conclu entre les partis chiïtes et sunnites, auxquels les formations chrétiennes membres de la coalition anti-syrienne du 14-Mars se sont ralliées. Cette décision découle de l'incapacité des parlementaires chrétiens et musulmans sunnites comme chiïtes d'arriver à voter une loi électorale consensuelle (et qui ne soit pas défavorable aux chrétiens) ; le report est justifié également par le climat d'insécurité qui ne permettrait pas aux candidats de faire campagne dans des conditions normales.

Le président de la Chambre, Nabih Berri appelle toutefois depuis fin août au dialogue entre les partis et a proposé de suivre une feuille de route ; mais une part importante de l'Alliance

du 14 mars refuse de la suivre car elle estime que cette feuille nuirait aux pouvoirs de l'exécutif. Finalement depuis le début du conflit, la stabilité est incarnée par le Président de la République, Michel Sleimane qui tente depuis 2008, et avec l'armée, de maintenir l'unité nationale du Liban. Il soutient la mise en place d'un gouvernement rassembleur mais les mouvements d'opposition du mouvement du 8 mars et de celui du 14 mars, font stagner la situation. En tous cas, M. Sleimane maintient sa ligne politique de distanciation à l'égard du conflit syrien, et a rappelé que le Hezbollah devait remettre son appareil militaire à l'Etat libanais de manière urgente.

Deux élections auront donc lieu en 2014, l'une présidentielle en mai et l'autre législative en automne ; comme pour le Parlement, la prolongation du mandat de Michel Sleimane est aujourd'hui débattue au Liban. D'ici là, même si la politique de distanciation s'imposera en théorie, l'évolution de la situation syrienne risque de faire encore changer l'équilibre des forces politiques en présence au Liban. Sur le plan économique comme social, le Liban ne peut envisager de stabilisation réelle sans aide extérieure et sans le concours de la communauté internationale. La crise syrienne impose donc aux Libanais une dépendance à l'extérieur qui risque de paralyser elle aussi les possibilités d'avancée de ses forces politiques.

Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France

L'afflux continu de réfugiés syriens au Liban, en plus d'être une catastrophe humanitaire, est une menace avérée pour la stabilité du pays qui risque de se retrouver dans une situation semblable à celle des années 70, conséquence directe de l'afflux de réfugiés palestiniens sur le territoire libanais.

Dans un climat déjà tendu, l'implantation de réfugiés syriens sur le territoire libanais amplifie les tensions internes sociales, économiques et confessionnelles.

Les collectivités territoriales libanaises se retrouvent à gérer seules et avec très peu de moyens les conséquences de cet afflux sur la gestion de leur territoire (ramassage des ordures, implantation de camps de réfugiés...), et demandent un soutien direct de la communauté internationale.

Une mission conjointe CUF/CGLU aux frontières de la Syrie en mai dernier a déjà permis de lancer un fonds de solidarité en soutien aux collectivités territoriales libanaises, turques et jordaniennes¹. Toutefois, c'est au Liban que la situation est la plus grave et urgente et où l'ensemble des collectivités territoriales sont le plus affectées par la situation. Le Liban requiert ainsi une attention et une aide toute particulière.

Cités Unies France a d'ores et déjà entrepris un travail de lobbying visant à ce qu'une aide budgétaire soit directement allouée aux collectivités territoriales libanaises impactées par la question des réfugiés syriens. Il est même envisager de mettre en place un bureau de liaison au nord du Liban, en partenariat avec une ONG, afin de réfléchir à des aides concrètes à apporter aux collectivités territoriales libanaises. Un soutien direct aux collectivités locales contribuera sans aucun doute à une meilleure transparence et efficacité de l'aide.

Pour information, par ailleurs, Cités Unies France sous l'égide de Platforma (plateforme des collectivités territoriales européennes basée à Bruxelles) et en partenariat avec la section Moyen-Orient de CGLU, organisera en septembre 2014 à Amman, une conférence sur la gestion de la crise des réfugiés syriens.

¹ Pour tout renseignement sur le fond de solidarité, contacter : Simone Giovetti, s.giovetti@cites-unies-france.org

II/ Répercussions sur la coopération décentralisée franco-libanaise

Echanges entre collectivités sur l'état des projets de coopération décentralisée dans le contexte actuel.

De manière générale, les projets de coopération décentralisée en direction du Liban se poursuivent. Néanmoins les collectivités territoriales engagées dans des zones à fortes tensions tendent à redéfinir les contours de leur coopération de manière à s'adapter au contexte d'instabilité sécuritaire :

- Depuis maintenant un an, la région Rhône-Alpes² n'autorise pas ses représentants à se rendre sur le territoire libanais, mais le suivi des dossiers se poursuit à distance. Pour s'adapter à ce nouveau contexte, la région préférerait désormais se concentrer sur des macro projets plutôt que sur des projets de petite envergure dispersés sur le territoire libanais.
- Le conseil général de l'Aude³ poursuit tous ses projets à l'exception du projet Euromed Jeunesse qui a été suspendu en raison de l'instabilité sécuritaire. En effet, il n'est plus envisageable pour ce projet, de permettre le déplacement d'un groupe de jeunes français sur le territoire libanais.
- La région PACA⁴ poursuit également tous ses projets tout en les recentrant autour de Jezzine. Elle désire autant que possible, conserver une présence au Liban et maintenir l'ensemble de manière recentrée et sécurisée en regardant de très près l'avancement de la situation.
- En raison de l'insécurité au Liban, la ville de Paris⁵ a du reporter les voyages prévus dans le cadre de son projet culturel (réhabilitation de la Maison jaune en équipement culturel). Sur la question des réfugiés syriens, elle a pu débloquent des fonds destinés aux pays frontaliers de la Syrie mais attend encore d'établir un contact avec les autorités libanaises à ce sujet.
- La région d'Ile de France⁶ engagée à Beyrouth n'est pas inquiétée pour le moment par la situation sécuritaire libanaise. Néanmoins, elle se préoccupe de l'évolution du contexte juridique dans ce climat d'instabilité.
- La ville de Nogent sur Marne⁷ poursuit également ses projets. A Jezzine, elle s'appuie sur des petites associations libanaises pour répondre aux problèmes générés par l'afflux de réfugiés syriens.
- La ville d'Eybens⁸ poursuit ses projets mais a procédé à quelques ajustements. L'atelier socio-culturel prévu dans le cadre de son projet à Brittal sera finalement mis en place dans la ville de Beyrouth et non plus dans la collectivité partenaire.
- Enfin, la ville de Lyon en partenariat avec Tripoli dans le cadre d'un projet de développement touristique, est la plus impactée par la situation sécuritaire. Tripoli se trouvant dans une zone géographique à très forte tension, elle a du suspendre son projet pour une durée indéterminée.

² En coopération avec la Fédération des Municipalités de Fayha, de Jord El-Keita, de Joumeh, de Kobayate, la fédération de communes de Fayha Koura et l'Etablissement des eaux du Liban Nord.

³ En coopération avec les villes de Zgharta et Eden

⁴ En coopération avec la Fédération des communes de Jezzine et l'union des municipalités du Caza de Tyr

⁵ En coopération avec la ville de Beyrouth

⁶ En coopération avec la ville de Beyrouth et la Fédération des Municipalités du Haut Metn

⁷ En coopération avec la ville de Jezzine

⁸ En coopération avec les villes de Jdeide, Bddaoui et Brittal

Ainsi, toutes les collectivités essaient de maintenir leurs dossiers tout en prenant des précautions particulières. Elles évitent pour le moment de se lancer dans des projets lourds et leur attentisme à l'égard de la situation se fait très largement ressentir.

Point sur les co-financements (propos de Grégoire Joyeux, DAECT, MAE, rapportés par Virginie Rouquette, Cités Unies France)

- Plusieurs dossiers triennaux ont été déposés auprès du MAE (9 dossiers). Toutefois, il a été remarqué qu'aucun dossier annuel n'avait été déposé.
- Le MAE ne fera probablement pas d'appel à projet annuel pour l'année prochaine. Toutefois, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont lancé un appel à projets conjoint 2013-2015. L'appel à projets s'adresse aux collectivités territoriales françaises et leurs groupements dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée qui utilise le cadre d'articulation ART du PNUD. Les pays éligibles au titre du présent appel à projets spécifique sont : Palestine, Liban, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Cameroun, Gabon, Bolivie, Birmanie et d'autres pays éventuels aux priorités de la DAECT. Les dossiers de demande de subvention pourront être déposés tout au long de l'année à partir du 1er juillet 2013. L'instruction se fera sous 3 mois à compter du dépôt du dossier⁹.

III / Mission d'étude dans le cadre du programme concerté Liban

Andreas Korb, CNFPT et Virginie Rouquette, Cités Unies France

Dans le cadre du « programme concerté Liban » porté par les collectivités françaises du groupe-pays Liban de CUF, une visite d'étude est proposée aux élus et cadres dirigeants des collectivités du programme concerté franco-libanais ainsi qu'aux experts haut niveau du gouvernement libanais. Cette action s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Appui aux municipalités libanaises coordonné par le BTVL.

La visite d'étude, organisée en collaboration avec le CNFPT, aura pour objectifs de permettre aux participants libanais de mieux connaître la réalité de la décentralisation en France grâce aux échanges avec des interlocuteurs français, élus et professionnels, et des visites sur le terrain.

Il s'agira plus particulièrement d'aborder cette réalité sous l'angle des politiques publiques en matière de développement local, du développement des compétences des ressources humaines et des dispositifs de formation continue des agents territoriaux.

Un pré-programme relatif à cette visite d'étude a été rédigé par le CNFT et CUF et approuvé par le BTVL. Ce dernier a néanmoins informé Cités Unies France que pour des raisons d'ordre protocolaire, le pool d'experts représentant l'Etat libanais ne se joindra finalement pas à la délégation, comme cela avait été prévu lors de la réunion du 1^{er} juillet.

⁹ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des/appels-a-projets-et-fonds-en/appel-a-projets-pnud/>

Remarques :

- Les collectivités territoriales souhaitent que le programme insiste davantage sur le fonctionnement et l'organisation d'une collectivité territoriale plutôt que sur le volet présentation du dispositif de formation.
- Elles proposent également que le premier jour soit attribué à un exposé général du fonctionnement et de l'organisation d'une collectivité territoriale, que le deuxième jour permette d'en avoir un visuel concret, et qu'enfin le troisième jour soit l'occasion pour la délégation libanaise d'effectuer un retour d'expérience et d'échanger avec les collectivités territoriales engagées au Liban.
- Les collectivités territoriales proposent que la visite d'étude se tienne mi-décembre ou fin janvier.
- Les collectivités françaises peuvent, si elles le veulent, insister auprès de leur partenaires libanais sur la nécessité de faire participer leurs techniciens à la visite d'étude.
- Enfin, les collectivités françaises devront communiquer très rapidement à Cités Unies France le nom des élus libanais auxquels elles pensent pour la constitution de la délégation libanaise.

IV / Agenda et questions diverses

Julia barbier, AMF

Une délégation libanaise de 20 élus libanais qui ont émis le souhait de nouer de nouveaux partenariats avec les collectivités territoriales françaises, sera présente au congrès des Maires.

Les collectivités territoriales auront la possibilité de les rencontrer et d'échanger avec eux le mercredi 20 novembre de 14h30 à 16h30. Jean-Michel Daclin, maire adjoint de Lyon et président du groupe-pays Liban, participera à ce temps d'échange au nom du groupe-pays.

Virginie Rouquette, Cités Unies France

L'AFD projette de mettre en place une facilité d'environ 4 millions d'euros pour les ONG qui travailleraient notamment au Liban et seraient susceptibles d'appuyer les collectivités libanaises qui gèrent l'afflux de réfugiés. Une réponse définitive sur la mise en place de ce dispositif sera donnée au courant du mois de novembre.